Parlement européen
2024-2029

Commission des budgets

2024/0252(BUD)

11.11.2024

AMENDEMENTS
1 - 16

Projet de rapport
Siegfried Mureşan
(PE765.136v02-00)

Projet de budget rectificatif n° 5 au budget général 2024: adaptation des crédits de paiement, actualisation des recettes et autres actualisations techniques (2024/0252(BUD))

Amendement 1
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'augmentation des besoins en crédits de paiement pour le Fonds européen de développement régional (FEDER), couplée à l'augmentation des besoins pour la politique agricole commune dans le virement global (DEC 11/24), ce qui indique que la mise en œuvre des programmes s'accélère après un démarrage d'une lenteur inquiétante au cours de la période 2021-2027;	2. se félicite de l'augmentation des besoins en crédits de paiement pour le Fonds européen de développement régional (FEDER), couplée à l'augmentation des besoins pour la politique agricole commune dans le virement global (DEC 11/24), ce qui indique que la mise en œuvre des programmes s'accélère après un démarrage d'une lenteur inquiétante au cours de la période 2021-2027; ***souligne que l'augmentation de 2,9 milliards d'EUR pour le FEDER, principalement pour la plateforme STEP, révèle une gestion budgétaire imprévisible; regrette qu'un montant aussi important n'ait pas été prévu dès le départ, ce qui souligne des lacunes majeures dans la planification de la Commission;***

Or. en

Amendement 2
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que l'augmentation des besoins en crédits de paiement est presque intégralement couverte par les recettes issues d'amendes et d'astreintes, notamment l'amende en matière de concurrence de 2,4 milliards d'EUR imposée à Google pour des infractions aux règles en matière d'ententes et d'abus de position dominante;	4. constate que l'augmentation des besoins en crédits de paiement est presque intégralement couverte par les recettes issues d'amendes et d'astreintes, notamment l'amende en matière de concurrence de 2,4 milliards d'EUR imposée à Google pour des infractions aux règles en matière d'ententes et d'abus de position dominante; ***est préoccupé par la dépendance croissante à l'égard de***

recettes issues d'amendes et d'astreintes pour satisfaire aux besoins en crédits de paiement; constate que cette approche opportuniste remet en question la viabilité à long terme d'un budget tributaire de sources de recettes imprévisibles, telles que les 2,4 milliards d'EUR issus d'amendes en matière de concurrence;

Or. en

Amendement 3
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que l'augmentation des besoins en crédits de paiement est presque intégralement couverte par les recettes issues d'amendes et d'astreintes, notamment l'amende en matière de concurrence de 2,4 milliards d'EUR imposée à Google pour des infractions aux règles en matière d'ententes et d'abus de position dominante;	4. constate que l'augmentation des besoins en crédits de paiement est presque intégralement couverte par les recettes issues d'amendes et d'astreintes, notamment l'amende en matière de concurrence de 2,4 milliards d'EUR imposée à Google pour des infractions aux règles en matière d'ententes et d'abus de position dominante; ***insiste sur le rôle essentiel joué par le Parquet européen pour lutter contre la fraude et protéger les intérêts financiers de l'Union;***

Or. en

Amendement 4
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. répète, à cet égard, la nécessité de recettes durables à long terme pour le budget de l'Union, qui a été très fortement sollicité pour faire face à diverses crises

	ces dernières années; déplore par conséquent l'absence de progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres, conformément à la feuille de route figurant dans l'accord interinstitutionnel; rappelle sa position en faveur des propositions modifiées de la Commission et demande instamment au Conseil et aux États membres de les adopter rapidement afin d'augmenter les ressources propres disponibles pour le budget de l'Union; rappelle sa position de longue date selon laquelle les amendes et les redevances doivent servir de recettes supplémentaires pour le budget de l'Union;

Or. en

Amendement 5
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. se félicite de l'intégration de lignes de recettes et de dépenses pour le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine; souligne qu'il importe d'apporter un soutien financier durable à l'Ukraine ***dans un contexte dans lequel le financement au titre de la facilité pour l'Ukraine et de l'assistance macrofinancière (AMF) existante est inférieur aux besoins***;	5. se félicite de l'intégration de lignes de recettes et de dépenses pour le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine; souligne qu'il importe d'apporter un soutien financier durable à l'Ukraine;

Or. en

Amendement 6
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. se félicite de l'intégration de lignes de recettes et de dépenses pour le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine; souligne qu'il importe d'apporter un soutien financier durable à l'Ukraine ***dans un contexte dans lequel le financement au titre de la facilité pour l'Ukraine et de l'assistance macrofinancière (AMF) existante est inférieur aux besoins***;	5. se félicite de l'intégration de lignes de recettes et de dépenses pour le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine; souligne qu'il importe d'apporter un soutien financier durable à l'Ukraine***; souligne que la paix est la seule voie viable et durable pour résoudre le conflit; souligne l'importance que revêt une solution pacifique et invite toutes les parties à privilégier le dialogue afin de parvenir à un accord solide et durable***;

Or. en

Amendement 7
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte de l'adaptation des rémunérations plus élevée que prévu dans le budget pour 2024, qui a une incidence aussi bien sur les rémunérations que sur les pensions, étant donné que le nombre de nouveaux pensionnés plus élevé que prévu en 2024 fait encore augmenter les coûts des pensions; se félicite que la quasi-totalité des coûts supplémentaires dans toutes les institutions aient été couverts par des redéploiements internes et que le recours au dispositif de marge unique soit dès lors limité;	7. prend acte de l'adaptation des rémunérations plus élevée que prévu dans le budget pour 2024, qui a une incidence aussi bien sur les rémunérations que sur les pensions, étant donné que le nombre de nouveaux pensionnés plus élevé que prévu en 2024 fait encore augmenter les coûts des pensions; se félicite que la quasi-totalité des coûts supplémentaires dans toutes les institutions aient été couverts par des redéploiements internes et que le recours au dispositif de marge unique soit dès lors limité; ***prend toutefois acte avec inquiétude de l'augmentation de 68,5 millions d'EUR pour couvrir les dépenses liées aux rémunérations et aux pensions, en raison d'une adaptation des rémunérations très nettement supérieure aux prévisions;***

Or. en

Amendement 8
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'adaptation des rémunérations touche également les agences décentralisées, qui voient leurs budgets annuels augmenter du fait de l'inflation supérieure au déflateur de 2 % à laquelle elles ont été confrontées, et qui revêtent un caractère particulier dans la mesure où les coûts de personnel et de fonctionnement représentent une grande partie de leurs dépenses; ***se félicite que les agences qui n'ont pas été en mesure de trouver les ressources en procédant à des redéploiements bénéficient d'une hausse de 1,7 % de la contribution de l'Union;*** rappelle que le traitement actuel des budgets des agences décentralisées comme distincts des dépenses administratives au titre de la rubrique 7 du CFP doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le cadre des préparatifs de la Commission en vue du CFP pour l'après 2027;	8. souligne que l'adaptation des rémunérations touche également les agences décentralisées, qui voient leurs budgets annuels augmenter du fait de l'inflation supérieure au déflateur de 2 % à laquelle elles ont été confrontées, et qui revêtent un caractère particulier dans la mesure où les coûts de personnel et de fonctionnement représentent une grande partie de leurs dépenses; rappelle que le traitement actuel des budgets des agences décentralisées comme distincts des dépenses administratives au titre de la rubrique 7 du CFP doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le cadre des préparatifs de la Commission en vue du CFP pour l'après 2027; ***répète que les agences décentralisées devraient en priorité optimiser leurs dépenses au lieu de dépendre d'ajustements budgétaires pour les dépenses de personnel; souligne que toute augmentation de la contribution de l'Union devrait constituer une mesure exceptionnelle et non pas une solution systématique;***

Or. en

Amendement 9
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'adaptation des rémunérations touche également les agences décentralisées, qui voient leurs budgets annuels augmenter du fait de	8. souligne que l'adaptation des rémunérations touche également les agences décentralisées, qui voient leurs budgets annuels augmenter du fait de

l'inflation supérieure au déflateur de 2 % à laquelle elles ont été confrontées, et qui revêtent un caractère particulier dans la mesure où les coûts de personnel et de fonctionnement représentent une grande partie de leurs dépenses; se félicite que les agences qui n'ont pas été en mesure de trouver les ressources en procédant à des redéploiements bénéficient d'une hausse de 1,7 % de la contribution de l'Union; rappelle que le traitement actuel des budgets des agences décentralisées ***comme distincts des dépenses administratives au titre de la rubrique 7 du CFP*** doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie ***dans le cadre des préparatifs de la Commission en vue du CFP pour l'après 2027***;	l'inflation supérieure au déflateur de 2 % à laquelle elles ont été confrontées, et qui revêtent un caractère particulier dans la mesure où les coûts de personnel et de fonctionnement représentent une grande partie de leurs dépenses; se félicite que les agences qui n'ont pas été en mesure de trouver les ressources en procédant à des redéploiements bénéficient d'une hausse de 1,7 % de la contribution de l'Union; rappelle que le traitement actuel des budgets des agences décentralisées doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie;

Or. en

Amendement 10
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prend acte de l'augmentation des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) pour couvrir une hausse des coûts et de la réduction correspondante des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA); rappelle que ***l'AUEA a été renforcée dans le cadre de la révision à mi-parcours du CFP afin d'être en mesure d'accomplir de nouvelles tâches en vertu du pacte sur la migration et l'asile***; invite la Commission à ***coopérer étroitement avec l'agence afin qu'elle dispose des moyens nécessaires pour accomplir ces nouvelles tâches et absorber les crédits supplémentaires à partir***	9. prend acte de l'augmentation des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) pour couvrir une hausse des coûts et de la réduction correspondante des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA); rappelle que ***la Commission a demandé que les effectifs de Frontex soient portés à 30 000 agents et qu'il est dès lors essentiel de mettre en œuvre les mesures qui s'imposent pour atteindre cet objectif; demande, à titre expérimental et pour une durée de trois ans, que le coefficient correcteur appliqué à Varsovie et à la Pologne soit fixé à 100, en conformité avec celui de Bruxelles***;

de 2025;	invite la Commission à ***cesser de s'appuyer sur le taux de vacance de Frontex pour justifier l'absence de renforcement, étant donné que ce critère n'est pas adapté, compte tenu de la nature spécifique des activités de l'agence, notamment en ce qui concerne la méthode de recrutement du personnel opérationnel du contingent permanent européen (catégorie 1 sous le statut d'agent public de l'Union); demande une hausse des effectifs de Frontex équivalente à celle des autres agences décentralisées***;

Or. en

Amendement 11
Fabienne Keller, Moritz Körner, Joachim Streit, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prend acte de l'augmentation des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) pour couvrir une hausse des coûts et ***de*** la réduction correspondante des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA); rappelle que l'AUEA a été renforcée dans le cadre de la révision à mi-parcours du CFP afin d'être en mesure d'accomplir de nouvelles tâches en vertu ***du*** pacte sur la migration et l'asile; invite la Commission à coopérer étroitement avec ***l'agence afin qu'elle dispose*** des moyens nécessaires pour accomplir ces nouvelles tâches et absorber les crédits supplémentaires à partir de 2025;	9. prend acte de l'augmentation des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) pour couvrir une hausse des coûts et ***est préoccupé par*** la réduction correspondante des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA); rappelle que l'AUEA a été renforcée dans le cadre de la révision à mi-parcours du CFP afin d'être en mesure d'accomplir de nouvelles tâches en vertu ***de la mise en œuvre du nouveau*** pacte sur la migration et l'asile; invite la Commission à coopérer étroitement avec ***ces deux agences afin qu'elles disposent*** des moyens nécessaires pour accomplir ces nouvelles tâches et absorber les crédits supplémentaires à partir de 2025;

Or. en

Amendement 12
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prend acte de l'augmentation des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) pour couvrir une hausse des coûts et de la réduction correspondante des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA); ***rappelle*** que l'AUEA ***a*** été renforcée dans le cadre de la révision à mi-parcours du CFP afin d'être en mesure d'accomplir de nouvelles tâches en vertu du pacte sur la migration et l'asile; invite la Commission à coopérer étroitement avec l'agence afin ***qu'elle dispose des moyens nécessaires pour accomplir ces nouvelles tâches et absorber les*** crédits supplémentaires à partir de 2025;	9. prend acte de l'augmentation des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) pour couvrir une hausse des coûts et de la réduction correspondante des crédits en faveur de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA); ***se félicite*** que l'AUEA ***ait*** été renforcée dans le cadre de la révision à mi-parcours du CFP afin d'être en mesure d'accomplir de nouvelles tâches en vertu du pacte sur la migration et l'asile; invite la Commission à coopérer étroitement avec l'agence afin ***de garantir la mise en œuvre du pacte et l'absorption des*** crédits supplémentaires à partir de 2025;

Or. en

Amendement 13
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite des crédits supplémentaires octroyés à l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL) en 2024 à la suite de la cyberattaque qui l'a visée au mois de juin de cette même année; ***insiste sur la nécessité pour le service de***	10. se félicite des crédits supplémentaires octroyés à l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL) en 2024 à la suite de la cyberattaque qui l'a visée au mois de juin de cette même année; ***regrette toutefois que l'augmentation du***

cybersécurité ***pour les institutions, organes et organismes de l'Union (CERT-UE) de tirer des enseignements et d'apporter un soutien technique supplémentaire aux autres*** agences, compte tenu du niveau élevé de menace en matière de cybersécurité;	***financement en faveur de la*** cybersécurité ***au CEPOL découle d'une gestion réactive face aux cyberattaques, ce qui souligne l'urgence d'adopter une stratégie préventive pour garantir la sécurité des infrastructures de toutes les*** agences, compte tenu du niveau élevé de menace en matière de cybersécurité;

Or. en

Amendement 14
Fabienne Keller, Moritz Körner, Joachim Streit, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. se félicite des crédits supplémentaires octroyés à l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL) en 2024 à la suite de la cyberattaque qui l'a visée au mois de juin de cette même année; insiste sur la nécessité pour le service de cybersécurité pour les institutions, organes et organismes de l'Union (CERT-UE) de tirer des enseignements et d'apporter un soutien technique supplémentaire ***aux autres agences***, compte tenu du niveau élevé de menace en matière de cybersécurité;	10. se félicite des crédits supplémentaires octroyés à l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL) en 2024 à la suite de la cyberattaque qui l'a visée au mois de juin de cette même année; insiste sur la nécessité pour le service de cybersécurité pour les institutions, organes et organismes de l'Union (CERT-UE) de tirer des enseignements et d'apporter un soutien technique supplémentaire, compte tenu du niveau élevé de menace en matière de cybersécurité***, et de veiller à ce qu'aucune autre attaque ne porte atteinte aux agences ou institutions de l'Union***;

Or. en

Amendement 15
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite que la refonte du	12. se félicite que la refonte du

règlement financier, désormais en vigueur, permette d'inclure des recettes négatives dans le budget pour payer les intérêts compensatoires dans les procès perdus; note que la Commission est en train de déterminer le montant précis de ces intérêts et l'invite à communiquer cette information à l'autorité budgétaire dans les meilleurs délais en 2025;	règlement financier, désormais en vigueur, permette d'inclure des recettes négatives dans le budget pour payer les intérêts compensatoires dans les procès perdus; note que la Commission est en train de déterminer le montant précis de ces intérêts et l'invite à communiquer cette information à l'autorité budgétaire dans les meilleurs délais en 2025; ***exhorte l'Union à adopter une politique plus stricte en matière de responsabilité financière afin de réduire les pertes dues aux intérêts compensatoires en cas de différends d'ordre juridique, étant donné qu'il serait possible d'éviter ces dépenses grâce à une meilleure gestion des procédures et à une surveillance rigoureuse;***
	Or. en

Amendement 16
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. regrette le recours de plus en plus fréquent à l'instrument de flexibilité établi à l'article 12 du règlement (UE, Euratom) 2020/2093;
	Or. en